



## **Métropole de compétitivité ou espace de solidarité et du « vivre ensemble ».**

*Déclaration des Unions départementales des Bouches-du-Rhône*

Dans la perspective de la venue le 21 décembre prochain de Mme LEBRANCHU Ministre de la Réforme de l'Etat, de la Décentralisation, les Unions Départementales CGT, CFTD, FSU, UNSA, Solidaires ont défini une position commune sur la question du projet de métropolisation de l'aire marseillaise.

Les Unions Départementales ont la volonté de faire part, d'un point de vue syndical, unitaire, indépendant du patronat et des pouvoirs publics, de leur analyse sur l'organisation d'un territoire regroupant près de deux millions de nos concitoyens et plus de 800 000 emplois dont 60 000 fonctionnaires territoriaux.

Les UD s'interrogent sur la méthode utilisée par le gouvernement pour parvenir à un projet conçu par l'État sans la mise en œuvre d'une large concertation avec les citoyens, les élus, les salariés et leurs organisations syndicales représentatives. De même que pour l'Acte III de la décentralisation, la question essentielle doit être la satisfaction des besoins sociaux et l'égalité d'accès et de traitement sur tout le territoire. Elles considèrent que le statut des agents publics est une garantie pour les usagers et la République.

Elles affirment que démocratie sociale et politique sont indispensables pour la défense de l'intérêt général, la promotion des services publics en matière de transports, de formation, de logement, d'urbanisme, de fiscalité, d'environnement et de développement économique.

Elles luttent au quotidien pour la solidarité contre la compétition et la mise en concurrence des salariés et des territoires. Elles agissent pour une réelle transparence des prises de décisions contre les politiques affairistes et clientélistes qui ont trop souvent et trop longtemps nui à l'efficacité de l'action publique.

La situation du département en termes d'emplois, du nombre de chômeurs, de précaires, d'accroissement des inégalités en appelle à un sursaut de l'action publique, à la coopération et la complémentarité des politiques locales.

L'avenir industriel, celui des activités portuaires et maritimes, les conséquences de plusieurs années de RGPP en matière de santé ou d'éducation nécessitent une intervention forte et structurante de l'état en matière d'investissements, d'infrastructures, de services, et de développement économique.

Les UD considèrent que toute modalité d'organisation de l'intervention publique dans les territoires ne pourra aboutir avec une logique de diminution directe ou indirecte des moyens publics. Cette organisation nécessite aussi de mener un réel débat sur la fiscalité locale.

Elles continueront à débattre avec les salariés et les citoyens sur les enjeux économiques et sociaux afin que les décisions engageant l'avenir soient prises dans le respect de la démocratie et du dialogue social.

Marseille, le 18 décembre 2012